

# CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 septembre 2010

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

### Aménagement paysager de l'agglomération

Suite aux préconisations du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Mayenne, la commune a lancé une consultation. Après analyse des offres, la SARL Lardeux est retenue pour un montant de 8 117.46 € HT.

Concernant le lotissement de Jouvence, une clôture pour délimiter le périmètre du lotissement ainsi qu'une haie en bordure du cheminement piétonnier vont être implantées. La SARL Les Jardins de l'Avenir de Marcillé Robert est retenue pour réaliser ces travaux pour la somme de 6 495 € HT.

### Convention avec l'OGEC Ecole La Providence La Guerche de Bretagne

Après contacts pris auprès de Madame la Directrice de l'école La Providence et Monsieur le Maire de la commune de La Guerche de Bretagne, nous avons été informés qu'une convention sera en principe signée entre l'OGEC Ecole La Providence et la commune de La Guerche et non avec toutes les communes de résidence. Cette question est donc ajournée pour le moment.

### Demande de participation financière de la commune de Brains-Sur-Les-Marches pour le RPI

Suite à la demande de participation financière de la commune de Brains-Sur-Les-Marches aux frais de scolarité de l'année scolaire 2009/2010 du RPI Brains/La Roë pour 2 enfants de Fontaine, le conseil municipal décide de participer aux frais scolaires engagés, soit 466.94 € pour les deux élèves concernés.

### SPAT

Le conseil municipal de Fontaine-Couverte donne son accord pour partager les frais d'adhésion au Pôle Santé Professionnelle des Agents Territoriaux (SPAT) du CDG 53 avec la commune de Brains-Sur-Les-Marches pour l'employé Joël BOUGUET, agent intercommunal (Le coût d'adhésion pour un agent étant fixé à 66 € pour l'année 2010).

### A louer

Un appartement T3 centre bourg, *Montant du loyer : 351.60 €*

Le 01 octobre 2010  
Le Maire,